



Note d'éducation permanente
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)
N° 2015 – 9, avril 2015
www.ftu.be/ep

Le boycott, une forme protestataire contemporaine

Le boycott pourrait-il au XXI^e siècle s'avérer aussi déterminant que le fut la grève pour le mouvement ouvrier ?

Qu'il soit un moyen de pression idéologique, une arme des pauvres et des exclus ou parfois même un levier utilisé par les puissants, le boycott fait de longue date partie de l'arsenal protestataire. Cette forme de contestation connaît aujourd'hui un regain de popularité. Offrant une réponse au sentiment d'impuissance des individus, des ONG, voire des États face à une économie mondialisée, il s'inscrit parfaitement dans les formes contemporaines d'engagement militant.

UNE PRATIQUE ANCIENNE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

C'est en 1880 que le terme « boycott » fait son apparition, après la campagne de mise à l'index de l'intendant Charles Cunningham Boycott (1832-1897), un capitaine anglais et riche propriétaire terrien, qui exploite les paysans irlandais déjà affaiblis par la grande famine des années 1840. Il donnera bien malgré lui son nom à cette forme de révolte non violente.

Le boycott peut se définir comme *une concentration systématique d'actions individuelles et volontaires conduisant au refus d'entretenir une relation (commerciale, politique, culturelle, sportive, diplomatique ou encore académique) avec un tiers (collectivité, entreprise, État, etc.) en vue d'exercer sur lui une pression*. En tant que pratique contestataire, il est apparu avant 1880, notamment dans le monde anglo-saxon, où il a toujours été et reste plus fréquent qu'ailleurs.

Arme du pauvre à certains moments, outil stratégique des organisations sociales à d'autres, ou encore acte individuel d'une population éduquée et aisée, le boycott constitue *a priori* une action de protestation que tous les publics peuvent s'approprier.

LES BOYCOTTEURS AUJOURD'HUI

Les enquêtes contemporaines révèlent des profils spécifiques de boycotteurs. Ils ont un niveau d'éducation plutôt élevé, une aisance financière, une certaine jeunesse, un intérêt relatif pour la politique, mais moins d'inclinaison à s'identifier à un parti politique et à faire confiance aux institutions gouvernementales. Ils se situent également plus à gauche sur l'axe gauche/droite.

Il y a aussi de grandes différences entre pays. En bref, en Europe, les citoyens du Nord ont trois fois plus de chances de pratiquer le boycott que les pays méditerranéens; l'écart est le même entre les pays de l'Ouest et ceux de l'Est. Divers facteurs peuvent expliquer ces différences, notamment la culture politique, les valeurs, ou l'ancrage économique et politique.

Le clivage entre les pays de culture protestante (Europe du Nord mais aussi États-Unis) et ceux de culture catholique (essentiellement le Sud de l'Europe) a souvent été proposé comme facteur explicatif. Les traditions religieuses n'ont pas la même conception de la responsabilité individuelle. Reste qu'une action individuelle n'a de chance d'aboutir que si elle est suivie par beaucoup d'autres citoyens. Pour s'engager, il faut avoir l'assurance que les autres vont faire de même. Dès lors, les pratiques de boycott sont des actes individuels mais sont aussi liées à la confiance en autrui. À l'inverse, c'est le manque de confiance dans les institutions qui inciterait à boycotter. Une autre hypothèse avancée pour expliquer les différences entre pays est celle d'un lien entre la participation politique non conventionnelle et les valeurs post-matérialistes.

LE BOYCOTT EST-IL UN ACTE POLITIQUE ?

La notion de participation politique englobe des actions très diverses : le vote, l'action au sein des partis, les activités de protestation, le consumérisme politique, les actions ciblant des élus, le don d'argent, la grève, la pétition, etc. Il est courant de les distinguer en fonction de leur caractère « conventionnel » ou « non conventionnel ».

La participation politique dite « conventionnelle » renvoie aux activités de la sphère électorale que Ronald Inglehart qualifie de *elite-directed* : vote, engagement partisan, assistance aux meetings, etc. Le vote en constitue la forme souveraine et la plus répandue.

Les formes de participation politique dite « non conventionnelle » comme la manifestation, la grève, l'occupation de locaux, le boycott, elles, sont qualifiées de *elites challenging*. Elles court-circuitent les élites ; elles sont directes, expressives, contestataires, parfois violentes et moins institutionnalisées que les premières. Elles sont aussi moins répandues que les formes conventionnelles, même si elles ont tendance à croître et les activités conventionnelles à décliner. Aujourd'hui, cette distinction est toutefois remise en cause. Il semble plutôt que les actions protestataires, y compris le boycott, prolongent en réalité les formes conventionnelles d'action politique. Loin de s'opposer, ces formes de participation politique se complètent. Dans le répertoire d'action politique, le boycott n'est pas un nouveau venu. Mais en tant qu'acte individuel décidé collectivement, il est en phase avec les formes contemporaines d'action collective protestataire.

SUCCÈS GARANTI ?

Si la mise en œuvre d'un boycott peut sembler peu coûteuse, son succès reste dépendant de nombreux facteurs même si la mesure du succès reste très compliquée. En effet, si les impacts politiques sont les plus visibles, les retombées peuvent aussi être de nature culturelle. Le boycott peut faire évoluer l'opinion publique, la sensibiliser à une cause, sa médiatisation est à cet égard décisive. Les retombées peuvent aussi s'observer au niveau des biographies individuelles. Le boycott contribuerait à l'acquisition d'apprentissages préalables à l'engagement politique, favorisant un processus de politisation.

Dans tout boycott, le message est essentiel. Une action collective réussit quand elle parvient à donner un cadre interprétatif, à s'imposer sur le plan symbolique. Elle doit nommer un problème, attribuer des responsabilités, désigner une cible, mobiliser des affects. Il en va de même pour une campagne de boycott.

Le boycotteur « potentiel », tel que le mesurent les sondages, indique la légitimité croissante de cette pratique, mais ne se traduira pas nécessairement en actes. La mobilisation effective dépend du contexte, de la force des réseaux, de l'efficacité de la propagande des organisations qui appellent à manifester.

La médiatisation est aussi un point clé. Le message d'un boycott doit être facilement compris et diffusé. Le nombre de participants découle de la qualité de la communication de l'initiateur de la campagne, même s'il n'est pas directement lié au succès et ne doit pas être un frein à son organisation. La qualité primordiale du boycotteur consiste aussi dans son talent à communiquer.

Enfin, l'organisation est incontournable. Contrairement à une idée reçue, l'action collective est rarement spontanée. Même le consommateur, promenant son caddie entre les rayons du supermarché, n'est pas isolé. Derrière le boycott, on trouve des organisations, des collectifs qui l'animent, qui mobilisent et incitent à rejoindre le mouvement, tandis que le consommateur est lui-même inséré dans des groupes et des réseaux qui peuvent l'encourager à participer ou faire obstacle. Les boycotts fonctionnent mieux lorsqu'ils donnent aux personnes une opportunité de penser ensemble plutôt que lorsqu'ils demandent aux consommateurs individuels de prendre des décisions privées.

DES PERSPECTIVES ET DES LIMITES

Pendant des décennies, le contre-pouvoir au capitalisme industriel s'est organisé autour de la question du travail, l'opposant au capital. Le mouvement ouvrier et les organisations syndicales en furent les acteurs centraux, relayés par les pouvoirs publics qui progressivement bâtissaient le droit du travail. Le pouvoir des citoyens, perceptible dans le cadre des États nationaux, semble aujourd'hui dépassé par le capitalisme mondial. Les acteurs nationaux peinent à donner des balises à un marché mondialisé, tandis que la société de consommation planétaire frôle les limites de la soutenabilité sociale et environnementale. Face au capital mondialisé, le contre-pouvoir pourrait-il se développer à travers la consommation, avec comme mode d'action privilégié la non-consommation (ou d'autres formes de consommation, l'*alterconsommation*). Le boycott serait alors au modèle postindustriel ce que la grève était au modèle industriel.

Il y a cependant des limites à ce contre-pouvoir potentiel. Une première est la récupération par le marché de la critique qui lui est faite. Les entreprises proposent des offres ciblées, des labels divers, du commerce équitable, de l'agri- culture biologique, des produits éthiques, etc. Ce faisant, cette récupération prive en partie les contestataires de leur potentiel de changements plus radicaux.

Une autre limite a trait au cadre juridique autour des pratiques de boycott, Celui-ci a régulièrement évolué au cours de l'histoire, marquant tantôt un accroissement des contraintes, tantôt une reconnaissance de la pratique. Aux États-Unis, la législation s'est déjà adaptée à maintes reprises en définissant les interdits et les limites. En Israël, pour contrer le mouvement BDS qui appelle à boycotter les produits d'exportation issus des colonies vers la Cisjordanie, le Parlement a voté, en juillet 2011, une loi dite « anti-boycott ». Elle cherche à punir toute personne ou entité appelant à un « boycott économique, culturel ou académique » des implantations israéliennes en Cisjordanie ou ailleurs dans le pays. Cette loi est critiquée pour son caractère antidémocratique et son application suspendue par la Cour suprême qui examine sa constitutionnalité. En Europe, la France a également durci son cadre juridique.

PROMOUVOIR DES ALLIANCES ENTRE TRAVAILLEURS, CITOYENS ET CONSOMMATEURS

Dès la fin du XIXe siècle, les syndicats américains cherchent à mobiliser les ressources des consommateurs pour donner de la force aux luttes syndicales. Comme les syndicats n'ont pas de droits légaux et qu'ils sont confrontés à une violente répression, ils ont besoin de cette arme. Le boycott est alors intégré à une panoplie de modes d'actions contestataires dans le monde du travail (tracts, grèves, piquets, actes de désobéissance civile, etc.). En 1880, l'American Federation of Labor publie des listes noires d'entreprises qui ne respectent pas leurs ouvriers. Les boycotts sont particulièrement efficaces dans les villes où la classe ouvrière est forte et soudée, surtout lorsqu'ils ciblent des entreprises qui vendent des produits (tabac, amidon, bière, etc.) aux ouvriers sur des marchés locaux. Par rapport à la grève, le boycott constitue une arme peu coûteuse, du moins tant qu'il n'est pas reconnu comme une pratique illégale, ce qui variera au fil de l'histoire.

Si les organisations syndicales constituent des moteurs de changement puissants en Europe au XXe siècle, elles peinent aujourd'hui à reconstruire un rapport de force face à l'acteur économique. Dans un contexte de mondialisation et d'affaiblissement des acteurs nationaux (pouvoirs publics, organisations syndicales) des alliances entre travailleurs, citoyens et consommateurs pourraient structurer de nouvelles configurations contestataires. Ces alliances pourraient mettre en place des stratégies de persuasion et de pression politique, afin d'impliquer des acteurs institutionnels plus puissants. Mais si l'hypothèse théorique de telles alliances est stimulante, des freins puissants existent cependant. Les intérêts des citoyens, des travailleurs et des consommateurs, même s'il s'agit des mêmes personnes, ne sont *a priori* pas convergents, du moins à court terme. Et une décision citoyenne peut constituer une menace pour l'emploi. En Europe, des taux de chômage élevés et durables contribuent au repli sur des intérêts corporatistes. En dépit de valeurs partagées, les travailleurs restent en majorité d'abord attachés à leur emploi, même s'ils n'approuvent pas toutes les pratiques de leur entreprise. Pour le consommateur, le boycott oblige à se tourner vers des produits de substitution peut-être moins intéressants, car plus coûteux ou moins attractifs. La solidarité avec un mouvement de travailleurs a donc un coût. Néanmoins, en tant qu'acteurs, les organisations syndicales et les ONG sont fréquemment associées dans la défense de causes communes, liées au travail, à la qualité de vie, à la protection de l'environnement.

Si l'on reprend le cadre d'analyse proposé par Charles Tilly, un répertoire d'actions regroupe un ensemble de tactiques mais aussi d'interrelations entre acteurs. Les évolutions dans les opportunités politiques instaurent des conditions favorables à l'introduction de nouvelles formes d'actions, mais encore faut-il que des individus et des groupes innovent, à la faveur de situations de crise économique ou sociale. Grâce aux grands forums mondiaux, aux organisations transnationales, aux multiples initiatives citoyennes et aux alliances nouvelles entre acteurs nationaux et internationaux, des pratiques inédites sont mises en place qui, au prix de nombreuses tentatives, d'essais et d'erreurs, enrichissent et transforment les répertoires d'actions.

Patricia VENDRAMIN

Note basée sur l'ouvrage de Ingrid Nyström et Patricia Vendramin, *Le boycott*, Presses de SciencesPo, collection « Contester », 2015.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gvalenduc@ftu-namur.org.

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur
+32-81-725122
Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be/ep
Site recherche : www.ftu-namur.org

Éditeur responsable : Pierre Georis



Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles